

L'essentiel

La douane facilite vos échanges en simplifiant vos formalités douanières. La douane française offre un système informatique rénové couvrant l'ensemble de la chaîne de dédouanement : les services en ligne Delta. Avec Delta, les formalités douanières sont dématérialisées pour un dédouanement fiable, plus rapide, plus simple et à moindre coût.

Pour **dédouaner** plus vite et en toute sécurité vos marchandises, la douane vous propose **DELTA** !

Le plan stratégique européen « Electronic-Customs » (douane électronique) prévoit que toutes les déclarations en douane doivent être complètement dématérialisées : la déclaration papier deviendra à terme exceptionnelle.

Dans ce cadre, la douane propose des procédures de dédouanement innovantes offrant des services à forte valeur ajoutée et met à votre disposition des outils de dédouanement performants.

Lancé en 2007, le programme Delta décline l'offre de procédures de dédouanement de la douane française. Cet outil moderne de dédouanement s'adresse à toutes les entreprises qui établissent des déclarations en douane. Deux modes de connexion sont possibles : l'échange de formulaires informatisés pour le guichet DTI *via* le portail Internet dédié aux professionnels Pro.Douane¹ ou l'échange de messages électroniques pour le guichet EDI².

▶ Delta, c'est aujourd'hui 15,2 millions de déclarations par an avec une disponibilité immédiate des marchandises dans 90,5 % des cas. Avec Delta, vous bénéficiez d'un dédouanement rapide, simple, fiable et à moindre coût. Actuellement, plus de 87 % des formalités de dédouanement sont dématérialisées.

DELTA

Delta, système de dédouanement en ligne, s'adresse à toutes les entreprises, petites ou grandes, qui doivent déposer des déclarations en douane.

DELTA, de multiples avantages

- Accès 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 ;
- Gratuité des services en ligne ;
- Obtention immédiate du bon à enlever (BAE) pour les marchandises non sélectionnées en vue d'un contrôle ;
- Accès à des fonctionnalités pratiques, dont certaines peuvent être soumises à une autorisation complémentaire : création de déclarations anticipées, calcul automatique de la valeur en douane et de la liquidation des droits et taxes, déclarations simplifiées, etc ;
- Dématérialisation des demandes d'invalidation et rectification ;
- Pas de documents papier à joindre à l'appui de la déclaration en douane, hormis pour les marchandises soumises à DOP (document d'ordre public), sous réserve de les conserver pour les présenter à la première demande du service des douanes.

¹ Mode du guichet DTI soit « échanges de formulaire informatisé »

² Échange de données informatisées

DELTA G ou DELTA X ?

- **Delta G (dédouanement du fret traditionnel)** : service en ligne pour l'établissement d'une déclaration en douane à l'importation ou à l'exportation.

Elle permet de dédouaner tous types de marchandises (produits énergétiques, matériel de guerre, ...) sous tous les régimes douaniers.

Elle offre la possibilité d'établir des déclarations en un temps (déclaration complète) ou en deux temps (déclaration simplifiée suivie d'une déclaration complémentaire, sous réserve d'autorisation). Elle permet le dédouanement avec présentation des marchandises au bureau de douane ou dans vos locaux, préalablement agréés par la douane.

La liaison avec le système communautaire de contrôle à l'exportation ECS permet d'obtenir le justificatif de sortie de la marchandise.

- **Delta X (dédouanement eXpress)** : Delta X offre les mêmes fonctionnalités que Delta G. En février 2018, le service en ligne Delta X Export a été lancé, complétant l'offre de Delta X, jusque-là limitée aux flux à l'importation.

Delta X est spécifiquement destiné au dédouanement des envois de fret express et nécessite un système informatisé de suivi des envois. Il est accessible uniquement en mode EDI.

Ce service en ligne intègre les particularités logistiques du fret express en matière de rapidité du dédouanement et de traçabilité des envois, notamment *via* l'automatisation de la prise en charge des envois et le traitement des multi-colis. La douane française est l'une des rares douanes en Europe à offrir un service en ligne de dédouanement dédié au fret express et postal, dans un contexte marqué par le très fort développement de l'e-commerce transfrontalier.

¹ Mode du guichet DTI soit « échanges de formulaire informatisé »

² Échange de données informatisées

Cette fiche est un document simplifié, à caractère informatif, qui ne saurait se substituer aux textes réglementaires en vigueur et n'est pas opposable à l'administration des douanes.



douane.gouv.fr



@douane_france

INFOS DOUANE SERVICE

0811 20 44 44

Service 0,06 € / min
+ prix appel

